Formation Prévenir le risque URSSAF et gérer le contrôle

Objectifs

- Connaître l'URSSAF et son fonctionnement
- Déterminer les étapes de la procédure de contrôle URSSAF
- Distinguer les moyens de défenses appropriés
- Identifier les principaux points de contrôle URSSAF

Public

Dirigeant, DRH, Service paie, Service comptable, Juriste

Pré-requis

Anticiper ou préparer un contrôle URSSAF

Programme

1/ Connaitre l'URSSAF et son fonctionnement :

- Présentation de l'URSSAF
- Fonctionnement

2/ Déterminer les étapes de la procédure de contrôle :

- Organisation du contrôle
- Déroulement du contrôle
- Vérifier la régularité de la procédure
- La procédure contentieuse

3/ Les moyens de défense :

- L'accord implicite
- L'opposabilité des textes
- Le rescrit social
- La négociation
- La procédure d'arbitrage

4/ Identification des principaux postes de redressement :

- Cartographie des redressements
- Principaux écueils à éviter

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 499€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Camille DODIN,

Date(s)

SESSION

17 Nov 2026 8:30 / 12:30

SESSION

29 Juin 2027 14:00 / 18:00

SESSION

09 Nov 2027 14:00 / 18:00